Cap vers 30% de protection dans le Saint-Laurent:

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR ARRIVER À BON PORT

SNAP
SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA
SECTION QUÉBEC

FÉVRIER 2023

© WILLYAM BRADBERRY

A. Pourquoi une feuille de route?

Les experts ne cessent de le répéter: **une crise majeure affecte les milieux marins de la planète**[1]. Le Saint-Laurent ne fait malheureusement pas exception. Il est touché par l'acidification, la pollution, le manque d'oxygène, les espèces envahissantes et le réchauffement des eaux. De plus, les espèces qui y vivent sont sujettes aux risques de collision avec les navires et à la perte d'habitat. Les menaces sont nombreuses pour la biodiversité du Saint-Laurent.

En 2020, le Québec a atteint l'objectif international de protéger 10% de ses milieux marins, notamment à l'aide d'aires marines protégées. Afin de garder le cap vers la nouvelle **cible de 30% de protection du territoire du Québec pour 2030**, le gouvernement a maintenant besoin de se doter d'une **feuille de route stratégique et concrète.**

La SNAP Québec a identifié **sept zones de grand intérêt** pouvant constituer la charpente d'une telle feuille de route, dont la mise en œuvre est essentielle non seulement à la pérennité de nos milieux marins, mais aussi de tous les bénéfices qu'ils nous procurent.

Les aires marines protégées et conservées: DES OPPORTUNITÉS À SAISIR

Les aires marines protégées et conservées ne sont pas des cloches de verre. Au contraire, elles représentent des opportunités de mise en valeur des milieux marins. Le parc marin du Saguenay - Saint-Laurent en est un exemple où coexistent activités récréotouristiques, pêches récréative et autochtone, croisières aux baleines et recherche scientifique.

Chaque année, c'est plus de 275 000 visiteurs qui profitent du parc marin, et les retombées économiques qui en découlent s'évaluent quant à elles à près de 120 millions $[2].

[1] Voir par exemple: https://www.ledevoir.com/environnement/727482/l-onu-declare-un-etat-d-urgence-des-oceans
[2] The Outspan Group Inc. 2011

B. Une feuille de route pour un Saint-Laurent en santé

La SNAP Québec propose ici une feuille de route constituée de sept zones d'une grande importance écologique, biologique et bioculturelle. Elles incluent aussi des habitats d'espèces en péril, des écosystèmes qui captent le carbone bleu[3] contribuant à la lutte aux changements climatiques, des paysages et milieux marins de proximité fréquentés par les riverains et des territoires autochtones ancestraux.

Les sites identifiés jusqu'à maintenant couvrent une superficie équivalente à 35,88% de la portion québécoise du Saint-Laurent. Une analyse de la compatibilité des activités économiques présentes dans ces secteurs permettra de préciser les limites des futures aires marines protégées ou conservées.

Néanmoins, la superficie totale des sept zones identifiées par la SNAP Québec additionnée à celle des aires marines protégées et des réserves de territoires aux fins d'aires protégées existantes correspond à 46,27 % du Saint-Laurent. Nous avons donc suffisamment de marge de manœuvre en sélectionnant parmi les zones d'importance proposées ici, et d'autres qui pourraient être proposées par des acteurs locaux et régionaux, pour atteindre la nouvelle cible de protection de 30% pour 2030.

[3] Le carbone bleu fait référence au carbone qui est absorbé et emmagasiné par les plantes, sols et organismes marins, par opposition à celui stocké dans les forêts, par exemple.

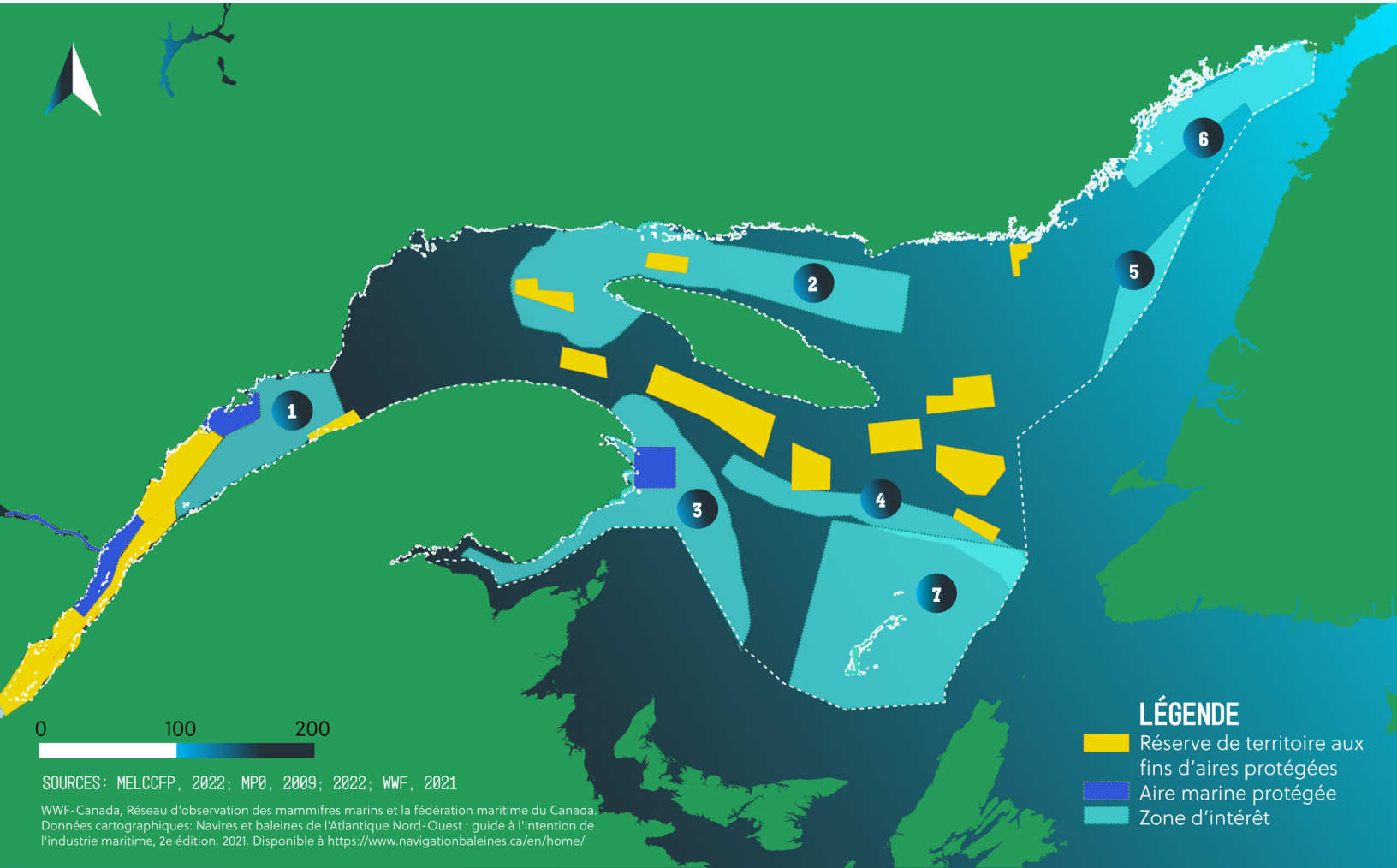

1 ESTUAIRE MARITIME DU SAINT-LAURENT

L'estuaire maritime est un écosystème riche et productif qui contribue à la vitalité de tout le Saint-Laurent. On y retrouve ainsi une multitude d'espèces dont les rorquals bleu (espèce en voie de disparition), commun et à bosse, des oiseaux marins tels que les sternes, le petit pingouin et les eiders, des poissons comme le hareng, la raie épineuse et le fameux béluga du Saint-Laurent. Située au cœur d'une importante région touristique et industrielle, la zone est traversée par plusieurs corridors de navigation et est soumise à un trafic maritime important. Sa protection a été identifiée comme étant de priorité élevée par Pêches et Océans Canada dès 2009[4].

2 NORD-OUEST D'ANTICOSTI

Protéger cette zone permettrait de conserver les eaux entourant l'archipel de Mingan, déjà reconnu comme réserve de parc national du Canada, et aussi de protéger l'entièreté du continuum terre et mer autour des côtes nord et ouest de l'île d'Anticosti. Cet endroit est fortement fréquenté par plusieurs baleines dont les rorquals bleu et commun, deux espèces en péril, le petit rorqual et le rorqual à bosse. Des baleines noires de l'Atlantique Nord, en voie de disparition, y ont aussi été observées. On y retrouve également des lits d'éponges, des concentrations de plumes de mer, des espèces rares de crevettes et des gisements de mactres et de pétoncles. C'est aussi une zone d'importance pour la reproduction des poissons. Enfin, on y trouve plusieurs herbiers marins qui servent de pouponnière et de puits de carbone bleu.

[4]Source: Pêches et Océans Canada, 2009: https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library-bibliotheque/338285.pdf

3 LARGE DE LA GASPÉSIE

Située au large de la péninsule gaspésienne, cette portion sud du golfe est d'une grande diversité écologique et est fortement fréquentée par les baleines noires de l'Atlantique Nord, les rorquals bleus, à bosse et communs ainsi que les petits rorquals. On y retrouve également des dauphins à flancs blancs et à nez blancs, ainsi que des marsouins communs. Plus près des côtes, on retrouve aussi plusieurs sites de captation de carbone bleu tels que des marais salés, des herbiers marins et des lits d'algues marines. La protection de cette zone a été identifiée comme étant de priorité élevée par Pêches et Océans Canada en 2009[5].

4 CHENAL LAURENTIEN

Ce profond chenal maritime naturel est d'une grande importance pour le cycle de vie de plusieurs espèces de poissons d'importance économique comme le hareng, le capelan et le merlu argenté, et sert en partie de refuge hivernal pour la morue. Le chenal Laurentien traverse la frontière entre le Québec, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. Une zone de protection marine couvre depuis 2019 une grande portion du chenal à Terre-Neuve. Nous proposons ici d'en protéger une autre portion dans la partie québécoise du golfe. Ceci contribuerait entre autres au maintien des stocks de pêche de la région grâce à l'effet de débordement.

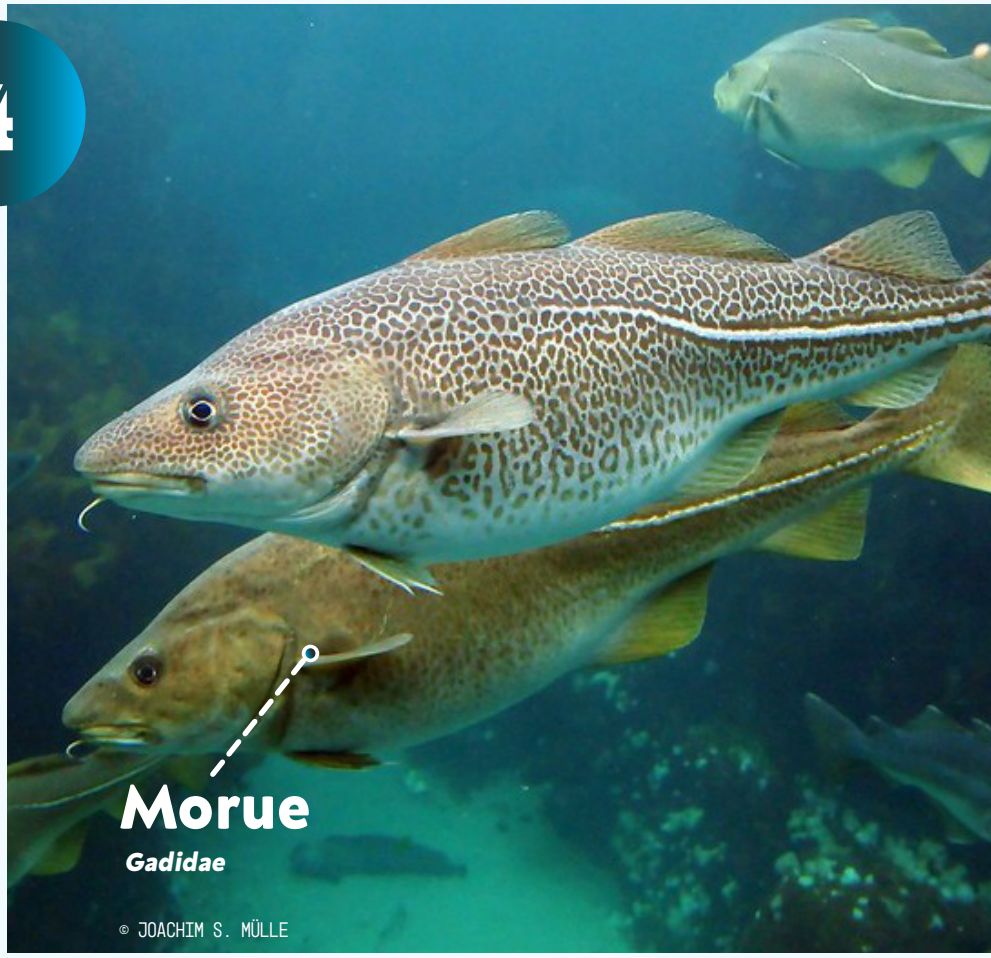

[5]Source: Pêches et Océans Canada, 2009: https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library-bibliotheque/338285.pdf

5 CÔTE OUEST DE TERRE-NEUVE

Cette zone est d'une grande importance pour plusieurs espèces de poissons qui s'y nourrissent et s'y reproduisent, incluant la morue, le hareng, le loup Atlantique et le capelan. Ce site est aussi localisé dans une région du golfe actuellement sous-représentée dans le réseau d'aires marines protégées.

Enfin, sa protection a été identifiée comme étant de priorité élevée par Pêches et Océans Canada dès 2009[6].

DÉTROIT DE BELLE ISLE 6

Dans ce grand détroit, on peut observer fréquemment des rorquals communs et des rorquals à bosse, de même que des épaulards. Par ailleurs des gisements de mactres et des lits d'éponges, en plus de quelques sites d'herbiers marins et de marais salés (carbone bleu) s'y retrouvent. Sa protection a été identifiée comme étant de priorité élevée par Pêches et Océans Canada[7].

Aucune partie de ce secteur n'est actuellement représentée dans le réseau d'aires marines protégées et conservées du Québec.

[6]Source: Pêches et Océans Canada, 2009: https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library-bibliotheque/338285.pdf
[7]Source: Pêches et Océans Canada, 2009: https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/library-bibliotheque/338285.pdf

Sterne caspienne

Hydroprogne caspia

© KEVIN COLE

7 LES ÎLES DE LA MADELEINE

Situées au cœur du golfe, les Îles de la Madeleine constituent un archipel de 15 îles, dont 8 sont habitées, et elles sont reconnues pour leurs plages de sable blanc, leurs falaises rouges et leurs paysages enchanteurs qui attirent une foule de touristes. Les eaux qui les entourent servent de lieu d'alimentation pour les oiseaux marins tels que l'arlequin plongeur et les sternes caspienne et de Dougall. On y observe aussi fréquemment des grands requins blancs et des marsouins communs. Les homards et les crabes des neiges qui y abondent soutiennent une pêche commerciale qui fait partie intégrante de la culture des Madelinots. Ce secteur est ciblé pour devenir un parc marin depuis plusieurs années et des études à cet effet ont déjà été publiées. Une démarche de concertation impliquant les gouvernements du Québec et fédéral, ainsi que les communautés locales, est en cours afin de définir les paramètres d'une éventuelle aire marine protégée ou conservée.

C. Pourquoi 30%?

Alors que les cibles établies pour 2020 étaient basées sur des arguments pragmatiques et politiques, celles adoptées pour 2030 s'appuient davantage sur les recommandations des scientifiques. En effet, **les études indiquent qu'un minimum de 30% de protection efficace est nécessaire afin d'assurer la santé des milieux marins** et de continuer de bénéficier des services qu'ils nous rendent[8]. Protéger les océans et les milieux côtiers permet de préserver des habitats pour les espèces marines en danger, de restaurer et maintenir les stocks de poissons, de conserver et d'améliorer les capacités de ces écosystèmes à agir comme puits de carbone et de leur donner une chance réelle de se rétablir. Il est donc impératif d'atteindre 30% de protection dans le Saint-Laurent, et le Québec doit continuer de jouer son rôle de leader environnemental mondial.

[8]O'leary et al. 2016.

D. Le Québec doit prendre ses responsabilités!

IMPORTANCE DE LA COLLABORATION

Depuis la signature en mars 2018 d'une entente bilatérale portant sur la protection du Saint-Laurent, le gouvernement fédéral et celui du Québec doivent collaborer afin de mettre en place un réseau d'aires marines protégées au Québec[9]. Or, jusqu'à maintenant, seule l'aire marine protégée du Banc-des-Américains a été créée dans le cadre de cette entente. Même si trouver un terrain d'entente est parfois ardu, **l'urgence de protéger nos milieux marins doit être au cœur des décisions gouvernementales.** La santé du Saint-Laurent, et de celles et ceux qui en dépendent, repose sur la volonté des différents paliers gouvernementaux d'arriver à un consensus sur les approches à adopter et d'**agir rapidement pour la mise en œuvre d'une feuille de route de la conservation marine.**

SE DONNER LES MOYENS DE NOS AMBITIONS

Le territoire marin qu'il reste à protéger au Québec pour atteindre la cible de 30% est d'environ 30 500 km^2, soit l'équivalent de la superficie de la Belgique. Le gouvernement du Québec doit assumer son rôle de leader dans ce processus. Il doit dédier suffisamment de ressources au sein de son administration et auprès de ses partenaires, afin que le Québec se dote enfin des moyens de ses ambitions pour protéger le Saint-Laurent[10]. Le gouvernement doit investir pour compléter le réseau d'aires marines protégées et conservées au Québec. Il doit aussi finaliser les projets déjà annoncés et comptabilisés, comme dans le réseau du nord du golfe dont les sites sont situés autour de l'Île d'Anticosti.

[9]Entente de collaboration Canada-Québec pour l'établissement d'un réseau d'aires marines protégées au Québec (2018).
[10]Selon les études scientifiques, il est primordial de bien financer les AMP pour assurer leur efficacité (Worm, 2017).

Comment pouvez-vous agir pour la pérennité de nos milieux marins?

1. **PRENEZ POSITION PUBLIQUEMENT** EN FAVEUR DE LA PROTECTION DU SAINT-LAURENT!

2. **DEMANDEZ L'ADOPTION PAR LES GOUVERNEMENTS** D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA PROTECTION DE 30% DE NOS MILIEUX MARINS AU QUÉBEC!

3. **DEMANDEZ AUX GOUVERNEMENTS L'OCTROI DE DAVANTAGE DE RESSOURCES** À LA CONSERVATION MARINE!

Pour plus d'informations:
Véronique Bussières, directrice de la conservation bioculturelle
veronique@snapquebec.org
snapquebec.org

SNAP
SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA
SECTION QUÉBEC